



STOP À LA CASSE DE NOTRE ASTREINTE !

Marché Travaux Groupés de Dépannage et de Maintenance - DR AUVERGNE

Depuis plusieurs mois, une ambiance lourde pèse sur nos activités de dépannage à la DR Auvergne. Sous couvert de « révision » des marchés cadre de maintenance, la direction veut bouleverser notre organisation historique de l'astreinte en y intégrant des entreprises privées.

Nos missions et nos conditions de travail sont menacées !

Grâce à la mobilisation et à la détermination de vos élu·es CGT, CFE-CGC et FO au CSE, après de nombreuses suspensions de séance et la nomination d'un expert, la direction a été contrainte de faire marche arrière...

Ce qu'il faut retenir du CSE du 17 juillet 2025 :

- La DRH nationale (DRHTS) reprend le dossier pour revoir les dispositions.
- Suspension, à partir du 18 juillet, de l'application des nouveaux principes d'astreinte pour certaines zones (PDD et Vichy restent sous l'ancien dispositif, suspension pour l'Allier, Cantal et Haute-Loire).
- Seuls les AMTI (pas les SED d'Asgard) ou managers de BO pourront faire appel aux entreprises privées, et uniquement après épuisement des moyens internes.
- Une nouvelle présentation des marchés révisés aura lieu au CSE en septembre, pour consultation.
- L'écriture finale des marchés sera discutée avec la DRHTS afin de garantir le maintien de notre organisation d'astreinte actuelle.

Notre objectif commun :

- Maintenir une organisation d'astreinte solide, basée sur nos savoir-faire et nos équipes,
- Garantir que les interventions complémentaires restent encadrées et contractuelles,
- Protéger nos emplois, nos missions et nos conditions de travail.

C'est grâce à la vigilance et la combativité de vos élu·es que la direction a été obligée d'écouter !

Mais notre vigilance doit rester maximale, car le combat continue.

Vos élu·es du CSE Auvergne vous tiendront informé·es des prochaines étapes.

Restons unis et mobilisés pour défendre nos droits et notre avenir !